

GREN' DE PROJETS

LA PISCINE IRIS



**Grenoble
Ville de
Demain**
INVENTONS LA VILLE EN TRANSITION



www.grendeprojets.fr



ENJEU

La piscine Iris occupe une place singulière à la Villeneuve, au sein du parc Jean-Verlhac dont elle pourrait renforcer l'attractivité. Elle dispose d'une implantation et d'une architecture intérieure qui lui permettent d'accueillir de nombreux usages parmi ceux souhaités par les habitants de la Villeneuve ou par l'ensemble des Grenoblois. La destination future doit permettre un accès au grand public issu ou non du quartier.

PRÉSENTATION

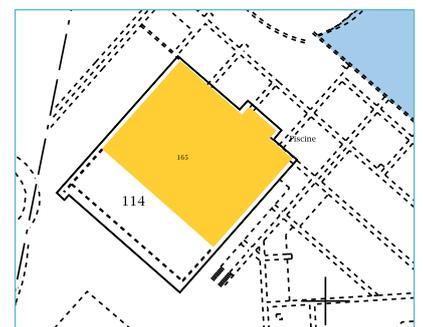
Située au cœur du Parc Jean-Verlhac, la parcelle occupe une superficie d'environ 1 000 m².

HISTORIQUE

Située dans la cité de l'Arlequin, la piscine Iris s'inscrit dans les premières réalisations de la Villeneuve, une opération d'urbanisme représentative de l'utopie urbanistique des années 1970. Elle est fermée depuis 2015.

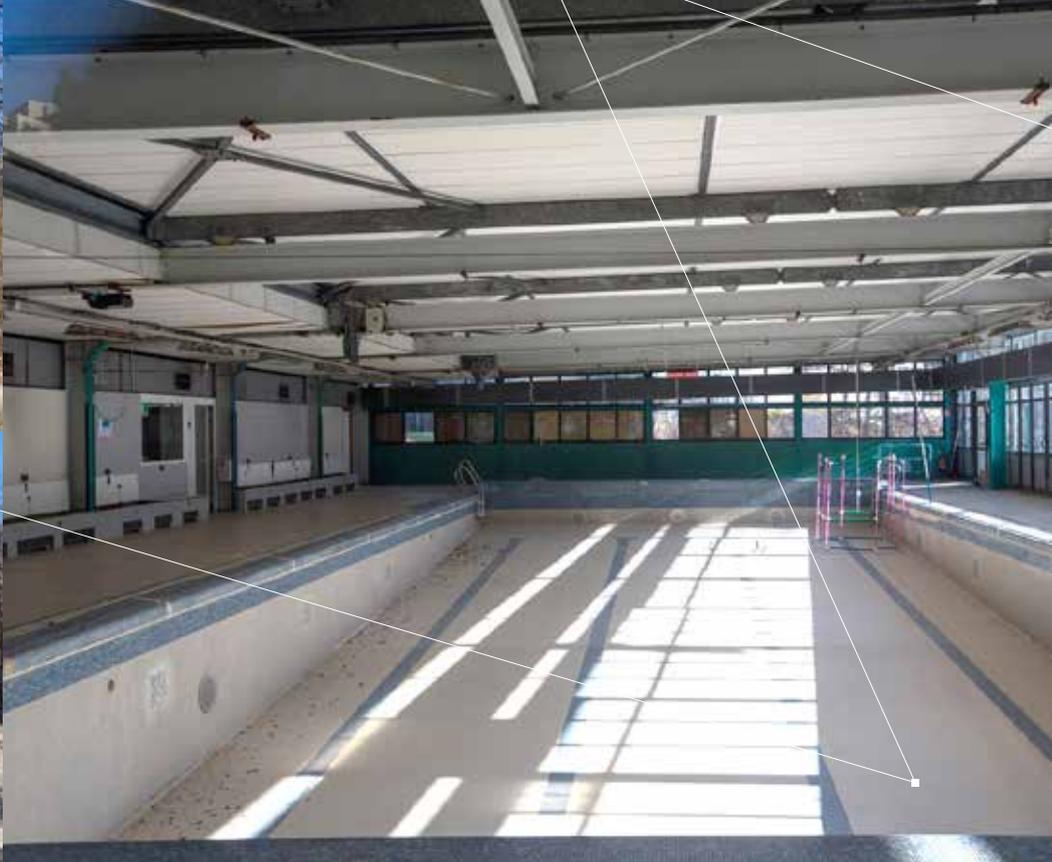


*165 galerie de l'Arlequin,
parcelle de 1 274 m².*



GREN' DE PROJETS

LA PISCINE IRIS



CADRE RÉGLEMENTAIRE

- **Cadastre :**
Section et parcelle 114
Superficie 1 274 m²
- **Propriété :**
Ville de Grenoble. Domaine public.
- **PLU :**
Zone UP Urbaine Parc.
Caractère de la zone : récréative
et paysagère, services,
administrations, équipements.
- **Servitudes :**
Périmètre de 400 m autour
des stations du tramway.
Ensemble homogène : 3068.
PT2, transmissions radioélectriques,

protection contre les obstacles.
PT1, transmissions radioélectriques,
protection contre les perturbations
électromagnétiques.
ZPR3, zone de publicité restreinte 3,
hors centre-ville.

- **Protection patrimoniale :**
Néant.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES CONSTRUCTIONS

- **Type de bâtiment :**
Équipement public de plain-pied
disposant de vestiaires et d'un bassin
avec fond en pente.
ERP de 3^e catégorie de type X.

- **SP (m²) :**
800 m²

- **Année de construction :**
1975

- **État général du bâtiment :**
Bon.

USAGE ACTUEL

Vacant.

MONTAGE JURIDIQUE

Pas de cession envisagée.